

Distribution de : VERRIERES

Maître d'ouvrage : MAIRIE SAINT SYMPHORIEN

Mende, le mercredi 14 novembre 2018

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		Laboratoire							
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
				Esché- richia coli n/(100mL)	Entéro- coques n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	pH unité pH	Conduc- tivité µS/cm	Turbi- dité NFU	Amo- nium mg/L
RESERVOIR DE VERRIERES SORTIE DE RESERVOIR DE CROISIERES	07/11/2018 LDA48	<0,03	9,7	2	41	>300	>300	6,6	65	1,5	<0,05
VERRIERES HABITATION PARTICULIERE	07/11/2018 LDA48	<0,03	9,6	2	48	>300	>300	6,6	64	1,2	<0,05
Limites de qualité en gras	maximum		25	0	0			9	1100	1	0.1
<i>Références de qualité en italiques</i>	minimum							6.5	200		

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats non conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et pour les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.
La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation globale de la qualité de l'eau dans le réseau, intervenue lors du stockage ou dans l'eau brute. Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.
Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bache, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : BRUGERE

Maître d'ouvrage : MAIRIE SAINT SYMPHORIEN

Mende, le mercredi 14 novembre 2018,

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		Laboratoire							
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
				Esché- richia coli n/(100mL)	Entéro- coques n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	pH unité pH	Conduc- tivité µS/cm	Turbi- dité NFU	Amo- nium mg/L
MAS CHAMBAUD HABITATION PARTICULIERE	07/11/2018 LDA48	<0,03	9,1	7	13	>300	202	6,8	37	0,9	<0,05
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>	maximum minimum		25	0	0			9 6.5	1100 200	1	0.1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en recommandation d'usage permanente

Conclusions

Résultats non conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

La dernière campagne de prélèvement a mis en évidence un dépassement important des limites de qualité des paramètres microbiologiques, alors que ce réseau est déjà en recommandation d'usage permanente. Il est demandé temporairement pour l'ensemble des usagers de faire usage d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.

La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation globale de la qualité de l'eau dans le réseau, intervenue lors du stockage ou dans l'eau brute. Une information en urgence de la situation a d'ores et déjà été transmise au responsable du réseau de distribution. La mise en place des mesures correctives est en cours afin de garantir le retour à la normale de la qualité de l'eau distribuée.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

En attendant la mise en place des mesures adaptées pour restaurer de façon durable la qualité de l'eau distribuée, une désinfection choc a été réalisée dans les réservoirs (au minimum un berlingot d'eau de javel à 9,5% de chlore actif pour 10m³) suivie d'une purge abondante sur l'ensemble du réseau.

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bache, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : ANCETTE

Mende, le mercredi 14 novembre 2018.

Maître d'ouvrage : MAIRIE SAINT SYMPHORIEN

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		Laboratoire							
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
				Esché- richia coli n/(100mL)	Entéro- coques n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	pH unité pH	Conduc- tivité µS/cm	Turbi- dité NFU	Amo- nium mg/L
ANCETTE HABITATION PARTICULIERE	07/11/2018 LDA48	<0,03	10,7	0	2	>300	>300	6,8	28	<0,2	<0,05
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>	maximum minimum		25	0	0			9 6,5	1100 200	1	0,1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats non conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et pour les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie. La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation globale de la qualité de l'eau dans le réseau, intervenue lors du stockage ou dans l'eau brute. Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée. Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bache, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code). En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : CHAMS

Maître d'ouvrage : MAIRIE SAINT SYMPHORIEN

Mende, le mercredi 14 novembre 2018,

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		Laboratoire							
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
				Esché- richia coli n/(100mL)	Entéro- coques n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	pH unité pH	Conduc- tivité µS/cm	Turbi- dité NFU	Amo- nium mg/L
RESERVOIR CHAMS SORTIE DE RESERVOIR	07/11/2018 LDA48	<0,03	9,2	1	56	>300	164	6,5	73	0,4	<0,05
CHAMS HABITATION PARTICULIERE	07/11/2018 LDA48	<0,03	12,4	1	46	>300	132	6,6	75	0,3	<0,05
Limites de qualité en gras	maximum		25	0	0			9	1100	1	0,1
<i>Références de qualité en italiques</i>	minimum							6,5	200		

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en recommandation d'usage permanente

Conclusions

Résultats non conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

La dernière campagne de prélèvement a mis en évidence un dépassement important des limites de qualité des paramètres microbiologiques, alors que ce réseau est déjà en recommandation d'usage permanente. Il est demandé temporairement pour l'ensemble des usagers de faire usage d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.
La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation globale de la qualité de l'eau dans le réseau, intervenue lors du stockage ou dans l'eau brute. Une information en urgence de la situation a d'ores et déjà été transmise au responsable du réseau de distribution. La mise en place des mesures correctives est en cours afin de garantir le retour à la normale de la qualité de l'eau distribuée.
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

En attendant la mise en place des mesures adaptées pour restaurer de façon durable la qualité de l'eau distribuée, une désinfection choc a été réalisée dans les réservoirs (au minimum un berlingot d'eau de javel à 9,5% de chlore actif pour 10m³) suivie d'une purge abondante sur l'ensemble du réseau.
Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bache, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : SAINT SYMPHORIEN

Maître d'ouvrage : MAIRIE SAINT SYMPHORIEN

Mende, le mercredi 14 novembre 2018

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain		Laboratoire							
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie			
				Esché- richia coll n/(100mL)	Entéro- coques n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	pH unité pH	Conduc- tivité µS/cm	Turbi- dité NFU	Amo- nium mg/L
RESERVOIR DE SAINT SYMPHORIEN DEPART DISTRIBUTION	07/11/2018 LDA48	<0,03	8,6	1	2	>300	24	6,6	31	0,3	<0,05
LES SALELLES HABITATION PARTICULIERE	07/11/2018 LDA48	<0,03	10,7	9	12	>300	>300	6,9	35	0,8	<0,05
Limites de qualité en gras	maximum		25	0	0			9	1100	1	0.1
<i>Références de qualité en italiques</i>	minimum							6.5	200		

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats non conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés.
Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

Ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et pour les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.

La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation globale de la qualité de l'eau dans le réseau, intervenue lors du stockage ou dans l'eau brute. Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bache, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code).

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.